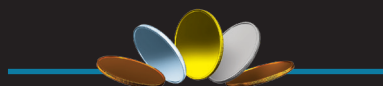


OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS



Donnez de l'éclat à votre portefeuille



MÉTAUX PRÉCIEUX Or | Argent | Palladium | Platine

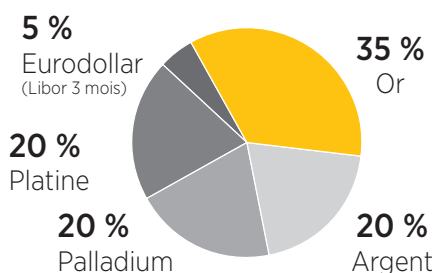
Les investissements du fonds sont soumis aux fluctuations des marchés actions, de taux d'intérêt, de devises, avec un risque lié à l'investissement dans des instruments financiers à terme sur les matières premières. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection et présente donc un risque de perte en capital. Les investisseurs encourent le risque de potentiellement recouvrer une somme inférieure au montant qu'ils ont investi. Document non contractuel exclusivement conçu à des fins d'information. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du Groupe OFI. OFI Financial Investment - Precious Metals est un fonds de droit français agréé par l'AMF et autorisé à la commercialisation en France, Allemagne, Autriche, Espagne, Italie et Portugal. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible sur le site www.ofi-am.fr, ou gratuitement sur simple demande : par mail à contact@ofi-am.fr ou par courrier à OFI ASSET MANAGEMENT 22 rue Vernier 75017 PARIS. Photo : Shutterstock.com.

“ Les métaux précieux, une solution alternative pour diversifier son portefeuille ”

LES RAISONS D'INVESTIR

- Le fonds est exposé à 4 métaux précieux et éligible à un contrat d'assurance-vie
- Un actif décorrélaté
- Une expertise unique
- Exposition aux marchés des métaux précieux sans exposition aux marchés des actions

Une allocation fixe basée sur la diversification entre les métaux



Indicateur synthétique déduit de l'estimation de la volatilité historique calculée à partir des performances hebdomadaires de la part sur une période de 5 ans. Le risque de l'OPC se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique. Ce niveau de risque élevé s'explique par l'obligation d'investir l'actif du fonds à plus de 75 % en actions pouvant être cotées dans des devises différentes de celle de la part, le risque de change qui en résulte n'étant pas systématiquement couvert.

FRAIS : frais de gestion fixes : 1,50 % • Frais courants : 1,51 % (exercice précédent clos au 31/12/19) • Commission de surperformance : néant.

RISQUES : votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers qui connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs. **Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :**

Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque lié à l'investissement dans des instruments financiers à terme sur matières premières : le fonds est exposé au cours des matières premières par le biais de swaps sur indices de matières premières. Il est à noter qu'une baisse des marchés de matières premières ainsi que des conditions exogènes (conditions de stockage, conditions météorologiques...) pourront entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds. En effet, l'évolution du prix d'un contrat à terme sur matières premières est fortement liée au niveau de production courant et à venir du produit sous-jacent voire du niveau des réserves naturelles estimées dans le cas des produits sur l'énergie. Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, et donc en modifier la rareté attendue sur le marché.

Risque de contrepartie : il s'agit du risque lié à l'utilisation par le fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de surexposition : le compartiment peut avoir recours à un effet de levier maximum de 1,05. Dans ce cas, lors des fluctuations de marché, le compartiment réalise 1,05 fois la variation du marché. Ainsi, une position initiée contre le sens du marché produira une perte égale à 1,05 fois la variation du marché.

Risque de taux : le compartiment, au travers de l'indice, directement ou via des OPC monétaires sélectionnés pour rémunérer la trésorerie, peut être investi sur des contrats à terme sur taux d'intérêt et/ou sur des titres de créance à taux fixe. En général, le prix de ces titres baisse lorsque les taux augmentent.

Risque de change : il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

Le présent document, non contractuel, est émis par OFI ASSET MANAGEMENT et conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du Groupe OFI. Les informations figurant dans ce document en sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. OFI ASSET MANAGEMENT ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseil habituel. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible sur le site www.ofi-am.fr, ou gratuitement sur simple demande : par mail à contact@ofi-am.fr ou par courrier à OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier 75017 Paris. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou prix futurs des OPC ou du gestionnaire. Les récompenses ne sont pas des classements de marché et ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir des parts ou actions d'OPC d'OFI AM. Photos : Shutterstock.com / OFI AM. Achievé de rédiger le 27/08/20.

